

(Vérifier au prononcé)

L'Intervention du Représentant Permanent du Bangladesh sur l'EPU de l'Algérie

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Algérie perçue par le ministre des affaires étrangères S.E. M. Mourad Medelci.

Le Bangladesh est heureux de la volonté des autorités Algériennes pour la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son premier examen périodique.

Il a noté avec satisfaction les efforts déployés par le gouvernement algérien visant à garantir la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les droits civils et politiques.

Ma délégation salue l'Algérie pour la mise en place des plans d'actions et programmes correspondant en matière d'égalité entre les sexes, promotion des droits de l'enfant et la protection des enfants contre la violence.

Nous voudrions saluer aussi l'Algérie pour sa contribution volontaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme destiné au profit des pays les moins avancés.

Madame la Présidente, en tant que pays en développement nous comprenons les défis et les contraintes auxquelles l'Algérie fait face.

Dans ce contexte, Ma délégation souhaite adresser deux recommandations pour la délégation de l'Algérie:

1. continuer ses efforts en vue de l'amélioration de l'accès aux soins de santé et de l'éducation.
2. Continuer ses contributions au Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Je vous remercie.